



Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football
UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

JO 14.03.74 / N° W712000291
Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02
Siren/Siret N°495 062 374 000 14
Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701
unaf.bourgogne.franchecomte@gmail.com

BUREAU (conférence téléphonique) du Mercredi 1^{er} novembre 2017 à 11H

PV N°2-2017/2018

0. Membres présents, excusés

Présents :

MM. Laurent BOLLET, Stéphane BONARDOT, Thierry GRODET, Régis CHAMPET, Gérard GEORGES, Alain SCARAMAZZA et Benoît MORELIERE.

Excusés :

Sans objet.

1. Informations en provenance de l'UNAF Nationale

Laurent BOLLET fait part aux participants des éléments suivants :

- L'assemblée générale d'hiver, prévue à Artigues (33) est annulée, les installations qui devaient accueillir ce rassemblement sont réquisitionnées à partir du 1^{er} janvier 2018 par la Préfecture de Gironde. En lieu et place, le Conseil national se réunira à Paris 6 janvier 2018.
- Les actions « dossier de presse » et « vidéo » sont en cours de traitement.

2. Prochaine réunion du Comité directeur de la section régionale

La date du samedi 16 décembre 2017 est envisagée ; la réunion aurait lieu dans la Nièvre.

Stéphane BONARDOT va prendre contact avec Mostafa TARBOUNI pour organiser cette journée de travail.

3. Approbation des comptes de la saison 2017-2018 de la section régionale UNAF BFC

Alain SCARAMAZZA présentera les comptes aux vérificateurs (Gaëtan MORDIER et Georges ZENUCH) d'ici à la fin du mois de novembre 2017.

Le rapport des vérificateurs aux comptes sera présenté au Comité directeur de la section régionale lors de sa prochaine réunion, envisagée le samedi 16 décembre 2017 dans la Nièvre (cf. *supra*).

4. Adhésions

Au 31/10/2017, l'UNAF BFC compte 450 adhérents. Laurent BOLLET va écrire aux présidents de section départementale pour faire le point sur les relances et pour leur demander de compléter MAGIC (intégration de tous les arbitres licenciés).

5. Affaires juridiques

5.1. Courrier à Madame le Garde des Sceaux

Le bureau du Comité directeur de la section régionale valide le principe d'un courrier à Madame le Garde des Sceaux, avec copie à Madame le Ministre des Sports, concernant les dysfonctionnements constatés au sein du TGI de Sens. Le projet de courrier, soumis par le délégué juridique régional, est validé ; il sera expédié dans les meilleurs délais.

5.2. Contact avec le Procureur général près la Cour d'appel de Besançon

Laurent BOLLET va prendre contact avec la Cour d'appel pour solliciter un rendez-vous avec le Procureur général, dans l'objectif d'évoquer la signature d'une convention à l'identique de celle existante avec le Procureur général près la Cour d'appel de Dijon.

5.3. Contact avec le Procureur général près les Cours d'appel de Paris et de Bourges

Les sections régionales Paris – Île de France et Centre – Val de Loire vont prendre attache auprès de la Cour d'appel qui, chacune, les concerne.

La section régionale BFC sera tenue informée du contenu des échanges, qui concernent, en l'état actuel, respectivement, les départements de l'Yonne et de la Nièvre.

5.4. Fonctionnement de la Commission juridique de la section régionale

La prochaine réunion du Comité directeur de la section régionale évoquera le fonctionnement de la Commission juridique régionale, à compter du 1^{er} janvier 2018.

5.5. Audience à Nevers, le 27 novembre 2017

Un dossier juridique concernant un adhérent nivernais sera audié au tribunal de Nevers le 27 novembre prochain.

6. Site web UNAF BFC

Le site web de l'UNAF BFC est très actif. Afin d'augmenter encore la fréquentation du site et de la page Facebook de la section régionale, un jeu – concours va être lancé, avec comme récompense 2 places pour assister au match France – Pays-de-Galles. D'autres jeux – concours sont envisager.

Régis CHAMPET va écrire aux présidents de section départementale pour leur rappeler l'importance d'alimenter régulièrement le site (par *a minima* un article mensuel).

7. Questions diverses.

Sans objet.

Le Président,
Laurent BOLLET.

Le Secrétaire Général,
Gérard GEORGES.